



NOTE THEMATIQUE

Capital Humain, Emploi Et Protection sociale

Diagnostic

Le Tchad est un pays situé en Afrique Centrale d'une superficie de 1 284 000 km². Il est peuplé d'environ 13 millions d'habitants (2015) avec un taux de croissance annuel de 3,5%. Les femmes et les hommes représentent respectivement 50,7% et 49,3% de la population totale (RGPH 2, 2009). La population tchadienne est en majorité rurale (78%).

Une des composantes clés du capital humain, la santé, demeure un défi majeur pour le Tchad eu égard aux différentes évaluations et politiques mises en place dans ce secteur. En effet, les évaluations ont montré que les indicateurs de la santé maternelle (860 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes) et de mortalité infanto-juvénile (133‰ en 2014 selon EDS-MIC, 2014-2015) sont restés en deçà des Objectifs de Millénaire pour le Développement (OMD). En revanche, des initiatives comme l'instauration de la gratuité des soins d'urgence et la revitalisation des centres de santé ont contribué à l'augmentation de la couverture sanitaire de 70,1% en 2005 à 80% en 2013 (annuaires statistiques sanitaires, 2012-2013).

Sur le plan de la lutte contre les maladies, l'accent a été mis sur l'accès aux soins préventifs et curatifs pour réduire la morbidité et la létalité. Pour lutter contre le paludisme, première cause de mortalité au Tchad, l'utilisation des moustiquaires imprégnées à longue durée d'action (MILDA) a été promue. Selon l'EDS-MICS, 57,1% des ménages utilisent les moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) sans que le paludisme ne soit pour autant éradiqué.

Concernant la **nutrition**, les résultats de l'EDS-MICS 2014-2015 ont montré un niveau de malnutrition chronique considéré comme sérieux dans 14 sur 23 régions avec une prévalence se situant entre 40,1% et 63,9%. Les informations issues des enquêtes indiquent que le taux d'insuffisance pondérale des enfants de moins de cinq ans atteignait 29% en 2015, contre 30,3% en 2010. En ce qui concerne la proportion d'enfants subissant un retard de croissance, elle a évolué de 38,7% à 40% entre 2010 et 2015.

Enfin, le taux d'émaciation a enregistré, pour sa part, une baisse en passant de 15,7% en 2010 à 13% en 2015. Ces indicateurs sur l'état nutritionnel, quasi stables dans le temps, indiquent que la prise en charge des enfants de moins de cinq ans en particulier dans les politiques de développement sanitaire, nutritionnel et de protection sociale, demeure un défi important au Tchad. Les structures sanitaires publiques comprennent 1451 centres de santé dont 1161 fonctionnels et 122 hôpitaux de district dont 79 fonctionnels. Dans le secteur de l'**Education**, la population scolarisable représente 33% de la population totale (RGPH 2, 2009). Durant la dernière décennie, les effectifs scolarisés ont augmenté dans tous les cycles d'enseignement, à un rythme moyen annuel variant de 8% à 12%. Au préscolaire, le taux net de scolarisation est passé de 1,5% en 2000 à 3,2% en 2010.

Populations hôtes et réfugiés en consultation de santé dans la région du Lac



Au niveau primaire, le taux brut de scolarisation est passé de 58,9% pour se situer autour de 95,10% entre 2000 et 2015. Le principal défi est d'assurer le maintien des élèves, en particulier des filles, dans le système éducatif mais aussi d'améliorer la qualité de l'enseignement. Au niveau de l'enseignement moyen, le taux brut de scolarisation est passé de 16% à 29% (18,6% pour les filles) entre 2001 et 2013. Toutefois, ce taux reste bas par rapport à celui des 20 pays comparables (52%). Au secondaire, le taux net de scolarisation est passé de 7,2% en 2000 à 30% en 2013. Le taux de scolarisation au secondaire reste encore inférieur à la moyenne (27%) des 20 pays d'Afrique Subsaharienne. Le taux brut d'accès a augmenté passant de 10% à 13% entre 2004 et 2013.

En termes de disparités et d'équité au primaire et au secondaire, il apparaît que les filles sont moins scolarisées que les garçons (écart de 11 points en 2014) et elles quittent aussi prématurément le système scolaire. Ce qui creuse ainsi davantage les inégalités de genre. Les disparités dans la scolarisation s'observent aussi en fonction du niveau de revenu des ménages (écart de 31 points entre les riches et les pauvres) et de la localisation (écart de 23 points entre les milieux urbain et rural).

Au niveau de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP), le taux de scolarisation est estimé à 1,5%. Il a été dénombré 356 structures de formation agréées en 2013. Au cours de la même année, l'ETFP scolarisait 6 761 élèves dont 843 dans les collèges techniques et 5 918 dans les lycées techniques (industriels et commerciaux). Environ 56% des enfants qui suivaient une formation en ETFP en 2013 provenaient des 20% des familles les plus riches. Dans le sous-secteur alphabétisation, le nombre d'apprenants inscrits dans les centres d'alphabétisation est passé de 142 227 en 2010 à 203 319 en 2014. Depuis l'année 2014, le Tchad dispose d'un Programme Minima d'Alphabétisation et d'un fonds pour le développement de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle. Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de plus de 15 ans, estimé à 38,2% en 2013 (47,4% pour les hommes contre 29,1% pour les femmes), est l'un des plus faibles en Afrique.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le Tchad comptait 100 établissements en 2014 dont 20 publics (7 établissements publics en 2000-2001). Ces établissements étaient fréquentés par plus de 48.000 étudiants dont 16% de filles. La formation supérieure générale représente 82% contre 18% pour la formation technique et professionnelle. En général, les filières sont peu professionnalisées et non adaptées au marché de l'emploi.

En matière de la **protection sociale**, le principal défi est de réduire les iniquités et les disparités sociales en mettant l'accent sur la dimension genre. A cet effet, la Stratégie Nationale de Protection Sociale, adoptée en 2015, prend en compte les besoins des personnes vulnérables. La loi 07/PR/PM/2007 du 09 mai 2007 portant protection des personnes handicapées a été adoptée et promulguée, mais le décret d'application n'est pas encore signé.

Les questions relatives à **l'égalité de genre et à l'autonomisation de la femme** sont au cœur des réflexions des débats consacrés aux politiques de développement. Des actions de prévention et de lutte contre les violences basées sur le genre ont été menées par les organisations de la société civile, les ONG internationales et les partenaires au développement. Malgré une tendance à la diminution de l'incidence de l'excision, le taux de prévalence reste toujours élevé (38,4%, EDST-MICS 2014-2015).

En dépit de l'insuffisance de données statistiques fiables sur le **marché de l'emploi** au Tchad, des analyses révèlent un potentiel important en termes de ressources humaines. La population en âge de travailler est passée de 3 676 307 personnes en 2003 (ECOSIT2) à 5 800 000 en 2012. Chaque année, de nombreux jeunes en âge de travailler arrivent sur le marché du travail. Pour mettre en adéquation cette demande de travail aux besoins du marché, le Gouvernement et ses partenaires se sont efforcés à promouvoir la formation professionnelle et l'apprentissage.

Selon les résultats de l'ECOSIT3, le taux de chômage est de 22% et touche généralement la classe d'âge 15-30 ans, illustrant une forte proportion de jeunes dans une situation de vulnérabilité. Le taux de sous-emploi est estimé à 35% de la population active occupée. Les offres d'emploi enregistrées par l'Office National de Promotion de l'Emploi (ONAPE) en 2012, révèlent que 67,7% proviennent des entreprises du secteur pétrolier.

Les jeunes constituent 32% de la population (RGPH 2, 2009). L'objectif du Gouvernement en ce qui concerne la jeunesse est d'œuvrer davantage à la fois pour son insertion socio-économique et pour le développement des sports et des loisirs en milieu jeune. C'est ainsi que le Conseil National Consultatif des Jeunes (CNCJ) a été créé en 1996 selon la Plate-forme de concertation des associations et mouvements de jeunesse et la charte nationale du sport adoptée en 2007.

Enfin, dans les domaines de **l'urbanisme et de l'habitat**, N'Djamena dispose depuis 2008 d'un document de cadrage du développement urbain à l'horizon 2020. Plus de 69% des ménages ne disposent pas de toilettes et utilisent la nature comme lieux d'aisance. À peine un ménage sur deux (48,6%) a accès à l'eau potable et les besoins en logement, estimés en 1999 à 21 000 unités d'habitations par an, sont satisfaits à peine. L'une des caractéristiques de l'habitat au Tchad est que l'essentiel du logement se construit par autofinancement.

Mesures déjà prises par le Gouvernement

Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer le capital humain au Tchad. Dans le domaine de la santé, deux politiques nationales de santé (1998-2005 et 2007-2015) ont été adoptées par le Gouvernement.

Au niveau de la législation, il y a déjà eu l'adoption de la loi n° 006/PR/2002 du 15 avril 2002 portant promotion de la santé de la reproduction et la loi 019/PR/2007 du 15 novembre 2007 portant lutte contre le VIH/SIDA/IST et protection des personnes vivant avec le VIH. Au niveau stratégique, le Tchad a depuis un certain nombre d'années engagé des actions porteuses suivantes avec l'appui des partenaires au développement :

- ❖ La gratuité des soins pour la mère et les enfants ;
- ❖ La continuité des soins à travers un système de référence soutenue par la mise à disposition des ambulances sur toute l'étendue du territoire ;
- ❖ La notification effective des décès maternels et la revue de ces décès ;
- ❖ La Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME) ;
- ❖ La mise en place d'un système fonctionnel de prévention, dépistage et prise en charge des cas de malnutrition chez l'enfant ;
- ❖ L'amélioration de la vaccination par la mise à disposition des vaccins et des intrants ;
- ❖ L'instauration du Diplôme d'Etude de Spécialité (DES) en Gynécologie obstétrique en 2014, en pédiatrie et chirurgie générale en 2015 à l'Université de N'Djamena ;
- ❖ La revitalisation de 10 centres de santé dans la ville de N'Djamena (produits, équipement et personnel formé) offrant des soins maternels et néonataux désormais continus (24h/24) et de qualité ;
- ❖ La mise à jour des curricula de formation de sages-femmes arrimées aux normes internationales (OMS/IMC) ;
- ❖ La mise en place d'un système d'accréditation des écoles de formation et de réglementation de la profession de sage-femme ;
- ❖ La création de cinq laboratoires de compétences fonctionnelles dans ces écoles ;
- ❖ Le renforcement des capacités d'encadrement pédagogique et clinique de stage par la formation de dizaines d'enseignants.

Dans le secteur de l'éducation, l'on a assisté à la mise en œuvre de la Stratégie Intérimaire pour l'Éducation et l'Alphabétisation sur la période 2013 – 2015 qui a été prorogée en 2016. Grâce à la réalisation de 10 des 27 actions inscrites dans le PAP du PND 2013 - 2015, l'on a assisté à un accroissement du taux brut de scolarisation du primaire (105,1% en 2012-2013 à 106,9% en 2013-2014).

En outre l'on a constaté une nette amélioration de la couverture scolaire grâce à un accroissement de l'offre de formation. Ainsi, sur la période 2013-2015, 2967 nouvelles salles de classe ont été construites sur l'étendue du territoire national et 4998 enseignants ont été formés pour la seule année 2015 (Rapport PND, 2015).

Au niveau de l'enseignement supérieur, les capacités d'accueil des structures de formation universitaire ont été accrues par :

- La construction des bâtiments dans les universités de Moundou, Mongo, Toukra et Biltine, la salle de paléontologie du CNAR, la médiathèque de l'ENS de Bongor,
- L'équipement de l'ONECS ;
- La réhabilitation de l'IUSTA et de l'ENS de N'Djaména.

Dans le but du renforcement quantitatif et qualitatif des compétences du corps enseignant, un fond de formation des formateurs a été mis en place (CONCOFOR) et a permis l'octroi 271 bourses d'études doctorales, 85 bourses d'étude en master, 49 bourses de recherche post doctorale, 17 bourses d'équipements des laboratoires et 8 missions de terrain pendant la scolarité 2013 – 2014. Signalons enfin le recrutement de 121 enseignants et 35 agents sur la période. Cette amélioration de l'offre s'est traduite par une augmentation de l'effectif d'étudiants avec plus de 48.000 individus. Malgré cette croissance, le ratio étudiant par habitants est de 349 pour 100.000 habitants contre 706 étudiants dans des pays comparables.

Au niveau législatif, plusieurs textes majeurs ont été adoptés. Il s'agit des textes portant respectivement création des écoles doctorales et transformation du Centre National d'Appui à la Recherche en Centre National de Recherche pour le Développement.

Enfin, la formation professionnelle a été redynamisée à travers notamment le projet d'appui à la formation professionnelle basé au Fonds National d'Appui à la Formation Professionnelle (FONAP) et l'application du système LMD dans tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Dans le domaine de l'urbanisme et de l'habitat, le Gouvernement tchadien avec l'appui des PTF (PNUD et ONU-habitat notamment) a lancé en juillet 2004 la mise en place d'un vaste programme de développement urbain dont l'objectif final était de fournir aux populations les infrastructures de base et un habitat décent. La mise en œuvre des différentes phases de ce programme ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- Le démarrage de l'élaboration du schéma directeur de la ville de N'Djaména et Djarmaya ;
- La création de la Société de Promotion Immobilière et Foncière ;
- La création de la banque de l'habitat.





Orientations stratégiques

Le Gouvernement de la République du Tchad est conscient que le développement du pays est largement tributaire de la mobilisation et de la valorisation de son capital humain. En vue de mobiliser et de valoriser ce capital humain, le PND 2017-2021 vise à travers l'axe 4 à créer un cadre de vie propice à l'épanouissement de la population tchadienne, tout en assurant la préservation des ressources naturelles et en s'adaptant aux changements climatiques. Cet axe est structuré en deux sous-axes, à savoir : (i) un environnement sain avec des ressources naturelles préservées et (ii) un cadre propice à l'épanouissement du bien-être. Ces deux sous-axes se déclinent en treize résultats : (i) L'aménagement du territoire est assuré ; (ii) le système de drainage et d'assainissement est amélioré, l'accès à l'eau potable est renforcé et l'habitat décent est promu ; (iii) une bonne gestion des ressources naturelles est assurée ; (iv) les enfants et les jeunes d'âge scolaire fréquentent des écoles offrant des enseignements de qualité répondant aux normes ; (v) l'enseignement technique et professionnel est amélioré ; (vi) la qualité du système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est améliorée ; (vii) la population sait lire, écrire et calculer ; (viii) la jeunesse est épanouie et bénéficie d'infrastructures de sport et de loisirs ; (ix) les populations en âge de travailler ont un accès à un emploi décent ; (x) le système de santé est renforcé ; (xi) l'accès aux services de santé de qualité par les populations et plus particulièrement des femmes, des adolescentes et des enfants est amélioré ; (xii) l'état nutritionnel de la population en particulier des femmes et des enfants est amélioré ; (xiii) la transition démographique est entamée et les bénéfices du dividende démographique commencent à se faire sentir.

Financement

Le financement du Capital Humain est estimé à mille cinq cent trois milliards cinquante-huit millions huit cent quarante-six mille Francs CFA (1 503 058 846 000 FCFA). La répartition par résultat figure dans le tableau ci-après.

Stratégies / Actions	Coût (en FCFA)	Proportion (en % du coût global)
Le système de santé est renforcé	35 698 424 000	2,4
L'offre et la qualité de services de santé sont accrues	435 594 382 000	29,0
L'état nutritionnel de la population en particulier les femmes et les enfants est amélioré	43 443 140 000	2,9
La population a accès à un habitat décent	91 235 000 000	6,1
Les populations en âge de travailler ont accès à des emplois décents	163 427 940 000	10,9
La population sachant lire, écrire et calculer	17 110 974 000	1,1
La qualité du système d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique est améliorée	162 516 000 000	10,8
L'enseignement technique et professionnel est amélioré	109 399 311 000	7,3
Les enfants et les jeunes d'âge scolaire fréquentent des écoles offrant des enseignements de qualité répondant aux normes	329 974 022 000	22,0
La jeunesse est épanouie et bénéficie d'infrastructures de sport et de loisir	114 659 653 000	7,6
Coût global	1 503 058 846 000	100,0